**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE ET MAINTENANCE D'UNE SOLUTION SUR QLIKVIEW PERMETTANT LA PRODUCTION DE TABLEAUX DE BORD POUR LE PILOTAGE MEDICO - ECONOMIQUE DU GROUPE AHNAC**

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**R.C (07 pages)**

**Date limite de la réception des offres : 15 novembre 2017 à 16h00**

SOMMAIRE

[ARTICLE 1 : POUVOIR ADJUDICATEUR 3](#_Toc497118227)

[ARTICLE 2 : OBJET DE LA CONSULTATION 3](#_Toc497118228)

[ARTICLE 3 : MODE DE LA CONSULTATION 3](#_Toc497118229)

[3.1 Forme du marché 3](#_Toc497118230)

[3.2 Décomposition des lots 3](#_Toc497118231)

[3.3 Délai de validité des offres 3](#_Toc497118232)

[3.4 Variantes 3](#_Toc497118233)

[3.5 Délai de livraison 3](#_Toc497118234)

[3.6 Langue de rédaction des propositions 4](#_Toc497118235)

[3.7 Unité monétaire 4](#_Toc497118236)

[3.8 Durée 4](#_Toc497118237)

[ARTICLE 4 : DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES 4](#_Toc497118238)

[ARTICLE 5 : DOSSIER A REMETTRE PAR LE CANDIDAT 5](#_Toc497118239)

[5.1 Forme du dossier à remettre 5](#_Toc497118240)

[5.2 Contenu du dossier à remettre 5](#_Toc497118241)

[5.2.1 La candidature 6](#_Toc497118242)

[5.2.2 L’offre 6](#_Toc497118243)

[ARTICLE 6 : MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS 6](#_Toc497118244)

[ARTICLE 7 : DELAI DE PAIEMENT 7](#_Toc497118245)

[ARTICLE 8 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES 7](#_Toc497118246)

# POUVOIR ADJUDICATEUR

**GROUPE AHNAC**

**Polyclinique de Riaumont**

**2, rue Entre Deux Monts BP 29**

**62806 LIEVIN**

**Représenté par son Président, Monsieur Dominique DIAGO**

# **OBJET DE LA CONSULTATION**

La présente consultation a pour objet la mise en œuvre opérationnelle et maintenance d’une solution sur Qlikview permettant la production de tableaux de bord pour le pilotage médico-économique du groupe AHNAC**.**

Le marché est conclu pour une période de 12 mois reconductible 2 fois 12 mois.

# **MODE DE LA CONSULTATION**

## ****Forme du marché****

Le présent marché est passé sous forme marche à procédure adaptée.

## ****Décomposition des lots****

Le marché n’est pas alloti.

## Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de réception des offres indiquée ci-dessus.

## Variantes

Les variantes sont autorisées sous réserve que les exigences minimales du cahier des charges techniques particulières.

## Délai de livraison

La livraison des fournitures s'effectuera dans les conditions de l'article 20 du CCAG-TIC.

INSTALLATION ET MISE EN ORDRE DE MARCHE:

L’installation et la mise en ordre de marche des logiciels sont réalisées par le titulaire.

A cet effet, il dispose d’un mois à compter de la date contractuelle de livraison pour effectuer la mise en ordre de marche.

Il remet un procès-verbal de mise en ordre de marche au pouvoir adjudicateur et lui indique s’il sera présent aux opérations de vérification.

Formation du personnel :

Le titulaire assurera la formation du personnel chargé d'utiliser les prestations.

## Langue de rédaction des propositions

Les propositions doivent être rédigées en langue française ainsi que tous les documents du marché.

## Unité monétaire

L’unité monétaire utilisée est l’Euro.

## Durée

Le marché est conclu pour la période du 01/12/2017 au 30/11/2018. Il est renouvelable par tacite reconduction sauf si résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de 3 mois avant l’échéance de chaque période annuelle.

La durée totale du contrat ne peut excéder 3 ans.

Sauf décision expresse notifiée un mois à l’avance

Néanmoins, la prise d’effet de ce contrat est susceptible d’être reportée pour des raisons de délais d’instruction. Dans ce cadre, les dates d’échéance seront décalées d’autant.

# **DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES**

La date limite de remise des offres est fixée au : 15 NOVEMBRE 2017 à 16h00

Le candidat est informé qu’il n’y aura aucune dérogation à ce délai.

Au-delà de cette date, l’offre sera retournée au candidat sans avoir été ouverte, le cachet de la poste ne faisant pas foi.

# **DOSSIER A REMETTRE PAR LE CANDIDAT**

L’offre du candidat doit respecter une stricte formalité sous peine d’irrecevabilité. Le candidat doit remettre un dossier comprenant plusieurs pièces, lesquelles devront être :

* Signées par une personne habilitée à engager l’entreprise, ou disposant d’un pouvoir émanant de cette personne. Cette habilitation sera vérifiée par rapport à l’extrait KBIS (pour les candidats établis en France) ou au répertoire équivalent d’inscription à un registre du commerce (pour les candidats non établis en France)
* Rédigées en langue française

## ****Forme du dossier à remettre****

Les dossiers des candidats devront être remis par voie postale ou déposer à l’adresse ci-dessous sous forme d’un dossier papier.

**GROUPE AHNAC**

**A l’attention de la Direction des Achats et de la Logistique**

**Polyclinique de Riaumont**

**2 rue Entre Deux Monts BP 29**

**62806 LIEVIN CEDEX**

Ces offres papiers portant le nom du candidat seront, soit adressées par la Poste sous pli recommandé avec A.R., soit remises contre récépissé auprès du secrétariat de la Direction des Achats et de la Logistique.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 – 13h30 à 16h00

Les pièces du présent DCE sont intangibles, les candidats ne sont pas autorisés à y apporter une quelconque modification.

Toute modification d’une des pièces contractuelles entraînera l’élimination automatique du candidat concerné.

La mention, ci-dessous, devra apparaître obligatoirement de façon lisible sur l’enveloppe extérieure :

**Appel d’offre pour l’acquisition d’une solution de pilotage médico-économique**

**NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE COURRIER**

## Contenu du dossier à remettre

Les candidats auront à produire un dossier complet, rédigé en français et exprimé en EURO. Les pièces seront dûment paraphées, datées et signées par une personne habilitée à engager la société et revêtues du cachet de l’entreprise.

Les annexes et les actes d’engagement seront remis obligatoirement sous format papier signées en 2 exemplaires.

### La candidature

En application de l’article 48 du décret du 25 mars 2016, le candidat produit à l’appui de sa candidature :

1. Le formulaire DC1 daté et signé OU une déclaration sur l’honneur pour justifier qu’il n’entre pas dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l’ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment qu’il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés.
2. Le formulaire DC2 ou équivalent, les mentions du capital et du chiffre d’affaires doivent être suivies de l’unité monétaire correspondante. Ce formulaire est disponible sur le site du Ministère de l’Economie, des Finances et de l’Industrie : hhtp://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires.
3. En complément du formulaire DC2 les documents et renseignements listés à l’article 2 de l’arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d’appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire :
   * + - Déclaration concernant le chiffre d’affaires global du candidat et, le chiffre d’affaires du domaine d’activité faisant l’objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l’entreprise ou du début d’activité de l’opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d’affaires sont disponibles.
       - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d’une assurance des risques professionnels pertinents.
       - Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l’établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

4-Les entreprises peuvent présenter tout élément factuel et probant permettant d’apprécier leurs capacités financières, techniques et professionnelles.

Si le signataire des pièces de ce marché n’est pas le représentant légal de la société, un pouvoir au nom du signataire est nécessaire.

5-Une attestation d’assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

### L’offre

* L’Acte d’Engagement
* Les C.C.A.P et C.C.T.P signés et paraphés

# MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS

Une fois l’étude des offres effectuée, l’offre économiquement la plus avantageuse est choisie au regard des critères précisés ci-dessous :

**Critère 1 : Valeur technique**  **35 %**

Sous-critères :

* 1. Expérience de développement d’outil similaire

dans le secteur d’activité de la santé  5%

* 1. Expertise reconnue (MVP…)  10%
  2. La modalité de transfert des compétences  10%
  3. Adéquation et pertinence de l’offre sur la demande  10%

**Critère 2 : Prix 65 %**

# DELAI DE PAIEMENT

Le délai de paiement est fixé à 45 jours fin de mois.

# RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent adresser leurs questions par courrier.

Toute question relative au dossier de consultation devra parvenir au plus tard 4 jours francs avant la date limite des offres.

Adresse :

**GROUPE AHNAC**

**A l’attention de Madame STABOLEPSY**

**Direction des Achats et de la Logistique**

**Rue entre deux monts BP 29**

**62806 LIEVIN Cédex**

[**cstabolepsy@ahnac.com**](mailto:cstabolepsy@ahnac.com)

Lu et accepté par le Prestataire,

A le

Le Prestataire (\*)

(\*) Préciser Nom, Prénom, Qualité du signataire et la dénomination sociale